



**COMMUNE DU BOULOU**  
**Avenue Léon GREGORY**  
**6660 LE BOULOU**

## **Travaux d'aménagement du Poste de Police Municipale**

**Maître d'œuvre mandataire**

**SARL Pitscheider - Economie de la Construction**  
**86, avenue Albert Schweitzer 66000 Perpignan**  
**Tél : 04 68 63 93 51**  
**contact@pitscheider.fr**

**BET Thermique et Fluides**

**ENR CONSEIL**  
**37, avenue Gilbert Brutus 66000 Perpignan**  
**Tél : 04 68 51 13 05**  
 **david.vila@enr-conseil.com**

**CCTP Lot n°02 Faux Plafonds - Plâtrerie**

## SOMMAIRE

<b>REMARQUES PRELIMINAIRES</b> .....	2
<b>1. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES</b> .....	2
1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCES.....	2
<b>A) DTU SUIVANTS</b> .....	2
<b>C) NORMES FRANÇAISES</b> .....	2
<b>D) LES REGLEMENTATIONS CONCERNANT :</b> .....	3
1.2 PRESENTATION DE L'OPERATION CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	3
1.3 ENTRETIEN DES OUVRAGES .....	3
1.4 ESSAIS.....	4
1.5 ELEMENT MODELE.....	4
1.6 NETTOYAGE DU CHANTIER .....	4
1.7 ETENDUE DES PRESTATIONS.....	4
1.8 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT .....	4
1.9 ORGANISATION DU CHANTIER.....	4
<b>2 DESCRIPTION DES OUVRAGES</b> .....	5
2.1 TRAVAUX PREPARATOIRES .....	7
2.1.1 <i>Tri et gestion des déchets – Participation au compte prorata – Dispositions spécifiques COVID-19</i>	7
2.2 TRAVAUX DE PLATRIERIE .....	8
2.2.1 <i>Cloison en plaques de plâtre de 72 mm hydrofuges</i> .....	8
2.2.2 <i>Cloison anti effraction en plaques de plâtre</i> .....	8
2.2.3 <i>Faux plafonds divers</i> .....	9
2.2.3.1 <i>Plafonds suspendus 600x600 hydrofuges zone vestiaires</i> .....	9
2.2.3.2 <i>Plafonds suspendus 600x600 acoustiques</i> .....	9
2.2.4 <i>Pose d'huisseries</i> .....	10
2.2.5 <i>Encoffrements acoustiques verticaux</i> .....	10
2.2.6 <i>Encoffrements acoustiques horizontaux</i> .....	10

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

66160 LE BOULOU

### REMARQUES PRELIMINAIRES

Le présent fascicule a pour objet la définition des spécifications techniques s'appliquant aux travaux du

## LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

Ce fascicule ne peut être dissocié de l'ensemble du CCTP auquel il appartient et qui comporte l'ensemble des fascicules de chacun des lots ainsi que les plans d'exécution des ouvrages et de leurs annexes.

L'entrepreneur est sensé avoir pris connaissance de l'intégralité de la description des travaux des autres corps d'état, et de ce fait apprécier pleinement toutes les incidences en découlant susceptibles :

- de concerner ses prestations tant qualitativement que quantitativement.
- d'imposer un certain mode d'exécution de ses ouvrages dans le contexte de l'ordonnancement général des autres corps d'état.

Il est fait obligation à l'entrepreneur de présenter des échantillons de l'ensemble des produits et matériels avant mise en œuvre.

En cas de non-respect de cette obligation, le concepteur se réserve le droit de faire remplacer ou démolir les fournitures et matériels aux frais de l'entrepreneur.

## 1. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

### 1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCES

Ce sont tous ceux cités au Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et tous ceux connus à la date de remise des offres.

#### a) DTU suivants

DTU 25 1	:	Travaux d'enduit intérieur plâtre.
DTU 25.221	:	Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre.
DTU 25.222	:	Plafonds fixés- Plaques de plâtre.
DTU 25.232	:	Plafonds suspendus - Plaques de plâtre.
DTU 25.31	:	Ouvrages verticaux de plâtrerie.
DTU 55	:	Revêtement muraux scellés.
DTU 59.1	:	Peinturage.
DTU 60.1	:	Plomberie sanitaire.
DTU 70.1	:	Installation électrique des bâtiments à usage d'habitation.

b) règles de calcul des DUT mémentos figurants sur la dernière liste publiée par le CSTB à la date de remise des offres

#### c) Normes Françaises

Les fournitures et ouvrages seront conformes aux normes de l'AFNOR publiées deux mois avant la date prévue pour le remise des offres.

Les Cahiers de Clauses Spéciales des DUT cités sont applicables.

En l'absence de telles normes, procédés et matériaux non traditionnels devront avoir faits l'objet d'Avis Techniques publiés par le CSTB, assortis de leur acceptation par la Commission Technique pour les assurances ou d'une disposition d'assurance fournissant des garanties équivalentes.

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

#### d) Les réglementations concernant :

- risques d'incendie
- code du travail
- règlement d'hygiène départemental
- règles et prescriptions des services publics : EDF-GDF-Eau-PTT
- Cahiers des Clauses Spéciales assortis aux DUT ;
- les règles de sécurité éditées par le Ministère du Travail ;
- le code de la construction et de l'habitation, livre 1 dispositions générales, titre 2 sécurité et protection des immeubles, chapitre 3 protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public aux articles L. 123.1 à L. 123.2, articles R. 123.1 à R. 123.55 arrêté du 23 mars 1965 et du 25 juin 1980 et suivants) ;
- l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation ;
- le guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie (cahier du CSTB n° 206) ;
- le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

#### 1.2 PRESENTATION DE L'OPERATION CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser concerne l'aménagement du futur Poste de Police Municipale de la commune du Boulou rue du Château.

Les travaux du présent lot sont les suivants :

- La fourniture et la pose de plafonds suspendus complets ossatures et dalles 600x600 acoustiques.
- La fourniture et la pose de plafonds suspendus complets ossatures et dalles 600x600 hydrofuges.
- La fourniture et la pose de cloisons sèches.
- La fourniture et la pose de cloisons blindées.
- La réparation d'ouvrages de plâtrerie tels que : trous sur contre-cloisons de doublage, réparations d'arêtes, petits rebouchages divers, reprises partielles de joints.

#### 1.3 ENTRETIEN DES OUVRAGES

Après le réglage des divers ouvrages dus par le présent lot, l'entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils sont fixés d'une façon parfaite. Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera, aux frais du responsable, les objets soustraits ou détériorés. Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état d'achèvement, de finition et de propreté. Pendant et après réception, prononcée sans réserve, l'entrepreneur assurera l'entretien de ses ouvrages, et devra chaque fois qu'il sera requis, donner les jeux qui seraient jugés nécessaires.

Au cas où, pendant l'année de garantie, des défauts apparaîtraient et notamment le gauchissement des portes, châssis, etc... l'entrepreneur devra, avant la réception remédier à ses frais aux inconvénients signalés jusqu'à ce que ces ouvrages aient été reconnus par l'Architecte comme donnant entière satisfaction. Les raccords de peinture, motivés par les jeux, les déposes et retailles resteront à la charge de l'entrepreneur pendant la période de garantie.

Seront également à la charge de l'entrepreneur, tous les travaux nécessaires aux autres corps d'état, nécessités par la révision, l'entretien et la remise en état où le remplacement des menuiseries défectueuses, également pendant la période de garantie.

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

#### 1.4 ESSAIS

Des essais de contrôle de résistance sur ouvrages exécutés pourront être demandés par le Maître d'Oeuvre. Les frais d'essais seront à la charge de l'entrepreneur. Les échantillons des divers produits à mettre en œuvre restent soumis à l'agrément du Maître d'Oeuvre.

#### 1.5 ELEMENT MODELE

L'entrepreneur devra prévoir dans son offre suivant demande du Maître d'Œuvre, la présentation avant début d'exécution, d'un élément témoin.

La mise en exécution des ouvrages ne pourra être commencée qu'après accord définitif du Maître d'Œuvre conforme en tout point aux ensembles ayant obtenu le certificat (frais d'essais à la charge de l'entreprise).

#### 1.6 NETTOYAGE DU CHANTIER

Sont à la charge du titulaire du présent lot :

- Le nettoyage de toutes les zones dans lesquelles il interviendra.

#### 1.7 ETENDUE DES PRESTATIONS

Tous les ouvrages définis dans le présent descriptif seront réputés livrés complètement achevés selon les normes, règlements en vigueur au moment de la réalisation des travaux et selon les règles de l'art.

#### 1.8 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

Lors de l'établissement de son offre, l'entrepreneur devra prendre connaissance des dossiers techniques des autres corps d'état afin d'évaluer les incidences éventuelles de ceux-ci sur les prestations du présent lot.

#### 1.9 ORGANISATION DU CHANTIER

L'entrepreneur désignera dès l'ordre de service de début des travaux, un responsable des études et du chantier au niveau des relations avec le Maître d'Œuvre qui devra être l'unique interlocuteur et ceci pendant toute la durée du chantier.

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

66160 LE BOULOU

### 2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

#### **Visite sur site obligatoire.**

**A ce titre un certificat d'attestation de visite sera remis au candidat par le Maître d'Ouvrage. Cette attestation étant contractuelle, elle devra être remise par le candidat avec son offre. Toute offre non accompagnée du certificat de visite sera éliminée.**

#### **DISPOSITIONS PARTICULIERES AU CHANTIER :**

##### **1. Travaux en site occupé par interventions ponctuelles pendant les vacances scolaires:**

###### **Préambule :**

Il s'agit de réaliser des travaux d'aménagements du nouveau Poste de Police Municipale de la commune du Boulou d'environ 100 m2.

La coupure et neutralisation des alimentations ecs et efs aura été préalablement réalisée par le Lot Plomberie – CVC.

La coupure et neutralisation de l'alimentation électrique de la zone aura été préalablement réalisée par le Lot Electricité Générale.

###### **Travaux en site occupé :**

L'entrepreneur titulaire du présent lot prévoira dans ses prix unitaires que les travaux seront réalisés en site occupé et par interventions ponctuelles pour ne pas perturber le déroulement des activités de l'Office de Tourisme et ne pas attenter à la sécurité des utilisateurs.

Il prendra en conséquence toutes les mesures favorisant l'établissement de ses prix unitaires, sachant qu'il doit une livraison de ses ouvrages suivant les règles de l'art et dans le cadre d'un marché global et forfaitaire.

Tous les ouvrages seront implantés conformément aux plans établis par la Maîtrise d'Œuvre.

L'entrepreneur prendra les précautions nécessaires quant à la sauvegarde, à la remise en état et la maintenance des revêtements de sols existants sur le site.

Ces travaux seront exécutés sans plus-value et seront compris dans l'offre globale et forfaitaire de l'entreprise.

##### **2. Description des plafonds suspendus:**

###### **1. Généralités :**

Les plafonds suspendus seront réalisés avec des panneaux acoustiques en laine de roche et ne contiendront pas de fibres d'amiante.

Les plafonds devront être recyclables et devront être pourvus du marquage CE. La laine de roche utilisée bénéficiera du classement EUCEB et de l'exonération de la classification cancérigène selon la Directive

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

Européenne 97/69/CE. Ils ne feront pas partie des produits pouvant être classés quant à leur cancérogénicité pour l'homme selon le Centre International de Recherche sur le Cancer (Groupe 3 du classement du CIRC).

Ils devront avoir reçu les labels Indoor Climate et M1 attestant que leur taux d'émission de C.O.V. est faible et qu'ils garantissent la qualité de l'air intérieur.

Le poids propre des panneaux leur conférera une parfaite tenue dans l'ossature en cas de surpressions occasionnelles des locaux.

Un traitement de surface spécifique garantira la parfaite pérennité de l'aspect des panneaux.

La tenue mécanique des produits pourra accepter une charge supplémentaire de 4 kg/m<sup>2</sup> répartie uniformément (isolation complémentaire).

La mise en œuvre du plafond sera conforme à la norme NFP 68203-1 et 2, réf. DTU 58.1 édition 2008.

La prestation comprendra la fourniture et pose des panneaux de plafond, de l'ossature primaire et secondaire (si nécessaire) ainsi que de toutes prestations annexes telles que : mise en place d'échafaudages, pose de clips ou fixations, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage.

#### 2. Recommandations acoustiques :

Toute modification des matériaux préconisés ainsi que l'emploi de matériaux n'ayant pas faits l'objet d'un rapport d'essais acoustiques (français ou européen) précisant leurs caractéristiques acoustiques seront subordonnés à l'accord préalable écrit de la maîtrise d'œuvre.

En aucun cas de simples extraits de documents commerciaux ne pourront tenir lieu de rapport d'essais acoustiques.

#### 3. Description du plafond :

Fourniture et pose de plafonds suspendus acoustiques démontables en laine de roche de forte densité. **Le plafond sera de type « Artic® » de chez ROCKFON ou d'aspect, de qualité et de performances équivalentes.**

Dimensions des dalles : 600 x 600 mm

Epaisseur minimum : 15 mm.

Type de bords : A24

La face apparente sera pourvue d'un voile de verre Blanc et Lisse.

Coefficient absorption acoustique minimum :

Bord / Épaisseur (mm) / Hauteur de montage (mm.)	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz
200 mm.	0,35	0,70	0,80	0,70	0,80

Isolation phonique latérale minimum: D<sub>n,f,w</sub> (C;Ctr) : dB

Réaction au feu : A1

Résistance au feu (REI):

Résultat\*

Dimensions/Bords

Jean-Louis PITSCHIEDER SARL  
Membre UNTEC

Economie de la construction

Mai 2022

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

Isolation possible avec  
Plafolaine Feu 160 mm\*\*  
REI 30 600x600 A24 15mm

Réflexion à la lumière : 85%

Système d'installation : Chicago Metallic T24 Click 2890 (à clic)

Le produit sera pourvu d'un contre-voile.

Résistance à l'humidité : Artic est stable au niveau dimensionnel même dans des conditions d'humidité allant jusqu'à 100%. Il peut être mis en œuvre dans des conditions de température de 0° C à 40° C. Aucune acclimatation n'est nécessaire. Artic a été testé 1/C/0N selon la norme NF EN 13964. Cependant, certains formats de modules (largeur supérieure à 700 mm) sont classés 2/C/0N.

Entretien : La surface peut être aspirée à l'aide d'une brosse souple.

Le produit disposera d'une Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (F.D.E.S.)

Le produit disposera d'une Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (F.D.E.S.)

Traitements des coupes, percement pour luminaires.

**Finition joint acrylique blanc en rives et cueillies périphériques.**

Exécution suivant les prescriptions du fabricant.

La pose des panneaux s'effectue sur des profils apparents conformément aux prescriptions de la norme NFP 68-203-1-2 / DTU 58.1.

**Echafaudage conforme Code du Travail compris pour toute intervention en hauteur.**

## 2.1 TRAVAUX PREPARATOIRES

### 2.1.1 Tri et gestion des déchets – Participation au compte prorata – Dispositions spécifiques COVID-19

Confère les dispositions spécifiques du CCTP Tous Corps d'Etats et du CCTP du Lot n°01 Gros Œuvre en charge de la gestion du compte prorata et de la bonne application des dispositions COVID-19 conformément au guide de l'OPPBT.

Par ailleurs, l'entrepreneur du présent lot prévoira pour ses salariés :

Toutes les mesures permettant la distanciation sociale,

Tous les moyens et équipements collectifs et individuels de protection contre les risques de contamination du virus Coronavirus COVID-19 : masques, visières, gants, gels hydro alcooliques, savon, eau de javel, points d'eau pour se laver régulièrement les mains.

Nota : L'actuel Guide de Préconisations de Sécurité Sanitaire pour la Continuité des Activités de la Construction en Période d'Epidémie de Coronavirus COVID-19 est joint au présent DCE.

Si toutefois des modifications seraient apportées à ce document, celui-ci sera remplacé et le nouvel exemplaire sera communiqué et ses dispositions seront appliquées



# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

Localisation : suivant Plan Général de Coordination pendant toute la durée du chantier.

## 2.2 Travaux de plâtrerie

### 2.2.1 Cloison en plaques de plâtre de 72 mm hydrofuges

Fourniture et pose d'une cloison de distribution non porteuse de type D72/48 adaptée aux locaux très humides EB+C et EC, ou techniquement équivalent, constituée de 2 plaques de plâtre PRÉGYWAB BA13, composées d'un cœur spécialement formulé et d'un parement non tissé hydrofugé renforcé, vissées sur une ossature métallique M48 WAB.

Epaisseur : 72 mm

Parement 1 : 1 PREGYWAB BA13 (H1 – reprise d'eau < 3%)

Parement 2 : 1 PREGYWAB BA13 (H1 – reprise d'eau < 3%)

Hauteur : de 2m 50 à 3m 40

Indice d'affaiblissement acoustique :  $Rw+C = 35$  dB

Niveau de dureté : plaques classées I (Haute Dureté) suivant la norme NF EN 520

Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints en grille de verre et enduit PRÉGYWAB suivant procédé **Siniat**

L'exécution comprend les coupes, le traitement des joints, des cueillies en plafond y compris le traitement des angles saillants par bande armée.

### Renforts de cloison pour pose d'appareils sanitaires

**Documents techniques de référence :**  
**DTU 25.41**

**Echafaudage Code du Travail compris.**

Localisation : suivant plans de l'existant et du projet pour création des closions pour la partie vestiaires.

### 2.2.2 Cloison anti effraction en plaques de plâtre

Fourniture et pose d'une cloison de distribution non porteuse anti effraction de type PRÉGYMÉTAL DEFI D72/48, de chez Siniat ou techniquement équivalent, composée de 2 plaques de plâtre SOLIDROC BA13 vissées sur une ossature métallique PRÉGYMÉTAL M48 en acier galvanisé.

Epaisseur : 72 mm

Parement 1 : 1 PREGYPLAC BA13 SOLIDROC

Interposition entre montant de grille PRÉGYMÉTAL DEFI 900 anti effraction en métal déployé de 3 mm y compris clip défi de liaison entre plaques,

Parement 2 : 1 PREGYPLAC BA13 SOLIDROC

Hauteur : de 2m50 à 3m60

Jean-Louis PITSCHIEDER SARL  
Membre UNTEC

Economie de la construction

Mai 2022

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

Résistance au feu : A2-s1

Indice d'affaiblissement acoustique :  $Rw+C = 39$  dB

Vis ROC pour fixation

Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS suivant procédé Siniat

L'exécution comprend les coupes, le traitement des joints, des cueillies en plafond y compris le traitement des angles saillants par bande armée.

Renforts de cloison pour pose d'appareils sanitaires

Documents techniques de référence :  
DTU 25.41

**Echafaudage Code du Travail compris.**

<u>Localisation</u> : suivant plans d'aménagements du projet pour la salle de vidéo et bureau donnant sur la salle de réunion.
--

### 2.2.3 Faux plafonds divers

#### 2.2.3.1 Plafonds suspendus 600x600 hydrofuges zone vestiaires

Fourniture, mise en œuvre et toutes sujétions d'un complexe de plafonds suspendus démontables constitués :

- Dalles 600x600 en panneaux de laine de roche 600x600 – Epaisseur 15 mm de type « Artic® » de chez ROCKFON ou d'aspect, de qualité et de performances selon détail décrit en généralités ci-dessus.
- Système d'installation : Chicago Metallic T24 Click 2890 (à clic) mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant.

**Echafaudage Code du Travail compris.**

Localisation : suivants plans de l'existant et du projet dans les locaux suivants : vestiaires 1&2.
---

#### 2.2.3.2 Plafonds suspendus 600x600 acoustiques

Fourniture, mise en œuvre et toutes sujétions d'un complexe de plafonds suspendus démontables constitués :

- Dalles 600x600 en panneaux de laine de roche 600x600 – Epaisseur 15 mm de type « Artic® » de chez ROCKFON ou d'aspect, de qualité et de performances selon détail décrit en généralités ci-dessus.
- Système d'installation : Chicago Metallic T24 Click 2890 (à clic) mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant.

**Echafaudage Code du Travail compris.**

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

Localisation : suivants plans de l'existant et du projet dans les locaux suivants : salle de réunion, bureau et salle vidéo.

#### 2.2.4 Pose d'huisseries

Levage, pose, équilibrage, scellement et calfeutrement des huisseries métal ou bois fournies par le lot Menuiserie Bois.

Le calfeutrement entre la paque de de plâtre et l'huissérie, sera réalisé par le présent lot à l'aide de joint élastomère pouvant être peint sur tous les ouvrages.

Localisation : suivant plans d'aménagements du projet pour toutes les portes de distribution intérieures.

#### 2.2.5 Encoffrements acoustiques verticaux

Fourniture, mise en œuvre et toutes sujétions d'un complexe type « Rockplak » constitué de panneaux de laine de roche mono densité rigide collé à 2 parements en plaques de plâtre de 12.5 mm hydrofugé; de chez Rockwool ou de performance et de technique équivalente, pour la réalisation des encoffrements acoustiques.

Epaisseur des panneaux Rockplak : 73 mm

Mise en oeuvre conforme aux prescriptions du fabricant.

Parement hydrofuge compris dans les pièces humides.

Affaiblissement acoustique  $Rw+C \geq 32$  dB conformément au tableau des performances du fabricant.

Résistance au feu Euroclasse A2=s1,d0 soit un degré coupe-feu 1 heure selon PV n°RS 99-058/A et extensions n°99/1, 04/1 et reconduction n°04/1.

L'exécution comprend les coupes, le traitement des joints, des cueillies en plafond y compris le traitement des angles saillants par bande armée et la mise en œuvre de grandes clavettes en bois comme éléments de jonction entre panneaux.

**Dimensions : 0.30x0.30 sur hauteur d'étages.**

**Echafaudage Code du Travail compris.**

Localisation : suivant plans des lots techniques en encoffrement des descentes EU créées.

#### 2.2.6 Encoffrements acoustiques horizontaux

Fourniture, mise en œuvre et toutes sujétions d'un complexe type « Rockplak » constitué de panneaux de laine de roche mono densité rigide collé à 2 parements en plaques de plâtre de 12.5 mm hydrofugé; de chez Rockwool ou de performance et de technique équivalente, pour la réalisation des encoffrements acoustiques.

Epaisseur des panneaux Rockplak : 73 mm

Mise en oeuvre conforme aux prescriptions du fabricant.

Parement hydrofuge compris dans les pièces humides.

Affaiblissement acoustique  $Rw+C \geq 32$  dB conformément au tableau des performances du fabricant.

# TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

## CCTP LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRERIE

### 66160 LE BOULOU

Résistance au feu Euroclasse A2=s1,d0 soit un degré coupe-feu 1 heure selon PV n°RS 99-058/A et extensions n°99/1, 04/1 et reconduction n°04/1.

L'exécution comprend les coupes, le traitement des joints, des cueillies en plafond y compris le traitement des angles saillants par bande armée et la mise en œuvre de grandes clavettes en bois comme éléments de jonction entre panneaux.

**Dimensions : 0.30x0.30 sur linéaire défini dans plans techniques.**

**Echafaudage Code du Travail compris**

Localisation : suivant plans des lots techniques en encoffrement des réseaux VMC créés.

**N.B. : les traitements des ponts thermiques et des épaisseurs d'isolant et de leur coefficient U seront conformes à l'annexe fournie par le BET FLUIDES.**

Les prestations seront conformes à la réglementation thermique en vigueur suivant tableaux des caractéristiques thermiques du bureau d'études thermique.

**L'ENTREPRISE FOURNIRA A L'APPUI DE SON OFFRE LE OU LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROPRES A L'EXECUTION DE SES TRAVAUX.**

**DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DE SES TRAVAUX, L'ENTREPRISE A L'OBLIGATION DE METTRE EN ŒUVRE TOUS LES MATERIAUX ET TOUS LES PRODUITS AYANT DES AVIS TECHNIQUES. CES MATERIAUX ET PRODUITS RECEVRONT L'AVAL DE L'ARCHITECTE ET DU BUREAU DE CONTROLE AVANT TOUTES MISES EN ŒUVRE. LA DOCUMENTATION COMMERCIALE SERA FOURNIE A LA REMISE DES OFFRES.**

**N.B. : L'entreprise est tenue d'assurer l'autocontrôle de ses travaux suivant l'article 1792-1 du Code Civil.**

**L'entreprise doit tenir à la disposition du bureau de contrôle la liste des vérifications envisagées et la formalisation de ces vérifications permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisantes.**

**NOTA** : application des règles parasismiques 92 pour les plafonds suspendus en plaques plâtre ou panneaux de laine minérale avec butons verticaux et contreventement dans deux directions perpendiculaires des ossatures avec justificatifs à demander au fabricant avant exécution et commande.

**NOTA** : sur la base des documents fournis, l'offre de l'entreprise est forfaitaire. De ce fait, l'entrepreneur devra suppléer par ses connaissances aux détails omis au descriptif et quantitatif ou sur plans, aux erreurs ou contradictions. Il ne pourra par la suite faire valoir aucune erreur ou omission pour justifier du caractère forfaitaire de son marché. Par ailleurs, les métrés quantitatifs n'ont aucun caractère contractuel et ne servent qu'à l'établissement des situations de travaux; ils sont fournis à titre indicatif et les erreurs ou omissions, pouvant éventuellement apparaître, restent à la charge de l'entreprise adjudicataire pour le montant global de son offre. Les détails des calculs peuvent être fournis sur simple demande.

**FIN DU CCTP DU LOT N°02 PLAFONDS SUSPENDUS - PLATRERIE.**

**Police Municipale Le Boulou**

**66160 LE BOULOU**

**LOT N°02 – FAUX-PLAFONDS PLATRERIE**

**D.P.G.F.**

mai-2022

**D.C.E.**

---- **BET ENR CONSEIL** ----  
37 Avenue Gilbert-Brutus  
66000 Perpignan  
tel:04-68-51-13 05 - fax:04-68-51-15-42

COMMUNE DE LE BOULOU 66160  
 AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE  
 Rue du Château

LOT N°02 FAUX PLAFONDS - PLATRIERIE

N°	LIBELLE	U	Q	Q Entreprise	P.U.	TOTAL
2.1	<b>Travaux préparatoires</b>					
2.1.1	Tri et gestion des déchets de chantier	ens	1,00			
2.2	<b>Travaux de plâtrerie</b>					
2.2.1	Cloisons de distribution en plaques de plâtre hydrofuges 72 mm	m2	75,00			
2.2.2	Cloisons plaques de plâtre anti effraction	m2	20,00			
2.2.3	Faux plafonds divers					
2.2.3.1	Plafonds suspendus 600x600 hydrofuges zones vestiaires	m2	29,00			
2.2.3.2	Faux plafonds acoustiques 600x600	m2	60,00			
2.2.3.3	Dépose et repose partielle de faux plafonds	m2	10,00			
2.2.4	Pose d'huisseries	u	8,00			
2.2.5	Encoffrements acoustiques verticaux	ml	10,00			
2.2.6	Encoffrements acoustiques horizontaux	ml	10,00			
<b>TOTAL H.T.</b>						
T.V.A. 20.00 %						
<b>TOTAL T.T.C.</b>						